



DEVENIR

FORMATEUR

CAFIPEMF SESSION 2019
(préparation de 2017 à 2019)

L'ADMISSION (1)

- L'admission comporte deux épreuves :
 - a) une épreuve de pratique professionnelle suivie d'un entretien ;
 - b) un mémoire professionnel et sa soutenance.
- Les candidats ayant choisi une certification avec option présentent obligatoirement l'épreuve de pratique professionnelle dans le cadre de l'option choisie.

L'ADMISSION (3)

L'analyse d'une séance d'enseignement

- L'épreuve comprend la conduite d'un entretien de formation après observation d'une séance d'enseignement et un entretien entre le candidat et les deux examinateurs qualifiés.
- **1re phase** : observation d'une séance d'enseignement.
À l'issue de l'observation, le candidat dispose de 15 minutes pour préparer son entretien de formation.
- **2e phase** : entretien avec les deux examinateurs qualifiés

L'ADMISSION (4)

L'animation d'une action de formation

1re phase : animation d'une action de formation

- Cette animation se déroule auprès d'un groupe d'enseignants en formation initiale ou en formation continue.
- Le candidat propose une action de formation dans le champ disciplinaire ou dans le domaine d'activité de son choix.
- Pour le CAFIPEMF option langues vivantes étrangères, la langue choisie doit être une des langues prévues dans les programmes et enseignées dans les écoles de l'académie dans laquelle le candidat présente le CAFIPEMF.
- **2e phase** : entretien avec les examinateurs

L'ADMISSION (5)

- b- Mémoire professionnel
- Cette épreuve mobilise le jury auquel sont adjoints les deux examinateurs qualifiés, tant pour la lecture du mémoire que pour la soutenance.
- Le mémoire professionnel, de 20 à 30 pages hors annexes, est un travail de réflexion personnelle portant sur une problématique d'accompagnement ou de formation. consistant (on lit aussi « consistant en un travail personnel de réflexion s'appuyant sur l'expérience professionnelle du candidat et traitant d'une problématique d'accompagnement ou de formation »).
- Il consiste en une étude de situation centrée sur une question professionnelle articulant savoirs et expériences. Il implique un engagement personnel du candidat pour réfléchir à sa pratique et l'améliorer.
- Durée : 45 minutes (dont 30 minutes d'entretien).

Un accompagnement cf BO du 23 juillet 2015

- Pour l'admission, des enseignements spécifiques dédiés à la préparation du CAFIPEMF sont à organiser dans le cadre des plans académiques de formation continue. Le cursus accompagné comprend des modules de méthodologie et d'initiation à la recherche, pouvant dans le cadre d'un conventionnement entre le rectorat et l'ESPE, donner lieu à la délivrance de crédits.
- Les rectorats sont engagés à se rapprocher des ESPE pour travailler conjointement à l'élaboration et à la mise en œuvre de ces enseignements.
- L'élaboration du mémoire prend appui sur un accompagnement collégial dans le cadre des modules spécifiques du plan académique de formation et sur des entretiens conseils avec un enseignant de l'ESPE et un maître formateur ou un conseiller pédagogique.

Un accompagnement cf BO du 23 juillet 2015

- En outre, dans ce cadre, ils peuvent se voir confier le tutorat d'un professeur stagiaire, d'un conseiller principal d'éducation stagiaire ou d'un étudiant inscrit en master « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ». A défaut du tutorat tel que défini ci-dessus, les candidats peuvent se voir confier des actions ponctuelles de tutorat. Pour les candidats qui, n'ont jamais exercé de telles missions au cours de leur carrière, elles sont obligatoires.
- Les candidats déclarés admissibles se forment en accédant aux ressources et aux formations spécifiques proposées en académie et, le cas échéant, par l'école supérieure du professorat.

Une formation à l'admission à certification par la FC

- Des modules de formation : 2 jours (septembre / octobre et janvier / février). 4 thèmes :
 - Comprendre les attendus du mémoire
 - Mener un entretien de formation
 - Animer un groupe de formation
 - Rédiger des écrits professionnels
- inscription en public désigné suite à l'inscription auprès de la DEC aux épreuves
- Infos formation.continue@espe-Inf.fr ; daniele.dubois@espe-Inf.fr

L'ESPE accompagne l'écriture du mémoire des candidats FC de manière spécifique (référent ESPE mémoire)

Une formation à l'admission à certification par la poursuite en 2^e année du master EDLF

- Maquette du master 2 en ligne
<http://www.espe-Inf.fr/spip.php?article337>
- 8 jours de regroupement, dont 2 sur vacances d'automne (22 et 23/10) et ensuite 1 jour par mois sur temps scolaire d'octobre à avril 2019.
- Candidatures du 15 mai au 22 août
- Demande de VEEPAP jusqu'au 1^{er} juillet
- Examen des candidatures et réponse
- Inscriptions du 9 au 20 juillet puis du 20 au 31 août